

## COMITÉ LOCAL DE COHÉSION DES TERRITOIRES DU 21 AVRIL 2021



## Comité local de cohésion des territoires : ordre du jour

- 1/ État d'avancement du programme « Petites villes de demain » dans le département
  - Informations sur l'offre de services du programme et signature groupée des conventions d'adhésion
- 2/ Signature de l'Accord départemental de relance
- 3/ Lancement officiel de la plateforme regroupant l'offre de service d'ingénierie « Appui 27 » auprès des collectivités territoriales
- 4/ Retours d'expérience sur l'offre d'ingénierie aux niveaux local et national
  - Témoignage de Madame Aurélie LEVASSEUR (DGS de la CDC Lyons-Andelle)
  - Témoignage de Monsieur Philippe LEMAIRE (Directeur Adjoint de la DT Normandie Centre du CEREMA)
  - Témoignage de Madame Sylvie LEROY (Directrice SOLIHA-Normandie-Seine)



## Comité local de cohésion des territoires : ordre du jour

## 1/ État d'avancement du programme « petites villes de demain » dans le département

Informations sur l'offre de services du programme et signature groupée des conventions d'adhésion







## 3 milliards



38%



**250 millions** 





## Le programme s'organise autour de 3 piliers :

- Le soutien en ingénierie
- L'accès à un réseau (club des petites villes de demain)
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées

## Le pilotage du programme PVD est assuré par la nouvelle Agence nationale de cohésion des territoires

Le Préfet est le délégué territorial de l'ANCT





## Les 5 objectifs qui guident l'action de l'État dans le programme :

- Partir des territoires et de leur projet
- Apporter une réponse sur mesure
- Mobiliser davantage de moyens et rechercher des formes nouvelles d'intervention
- Combiner action nationale et locale
- Se donner du temps





#### Les offres de service de PVD

#### Les mesures accompagnant le dispositif :

- 1/ Le financement jusqu'à 75 % du poste de chef de projet (modulation fonction de l'engagement dans une opération programmée de rénovation de l'habitat), pour accompagner la collectivité dans la définition et la conduite de son projet de territoire
- 2/ Le financement de postes de managers de centre-ville (subvention de 40 000 euros pour 2 ans), d'un diagnostic flash post-Covid et comprenant un plan d'actions en faveur de la relance du commerce de centre-ville (offre SHOP'IN) par la Banque des Territoires

#### Les mesures accompagnant la dynamique du territoire :

- 3/ La possibilité de bénéficier des réductions fiscales pour les travaux dans l'immobilier ancien (dispositif Denormandie), dans le cadre d'une opération de revitalisation de territoire
- 4/ L'accompagnement sur 2 jours pour mener une co-construction sur des actions complexes (reconversion d'un site en friche par exemple)





#### Les offres de service de PVD:

#### Les mesures accompagnant la dynamique du territoire :

- 5/ Le financement de 1000 îlots de fraîcheurs et d'espaces publics plus écologiques
- 6/ La prise en compte des stratégies d'économie circulaire par un accompagnement individuel du territoire afin de caractériser le potentiel, mobiliser les partenaires et co-construire un plan d'actions
- 7/ L'accompagnement dans la mise en œuvre des mesures de rénovation énergétique des bâtiments publics, pour bénéficier des ressources du programme ACTEE en complément du soutien apporté par la dotation de soutien à l'investissement local.





#### Les offres de service de PVD:

#### Les mesures accompagnant la dynamique du territoire :

8/ La création de 800 France Services, d'ici 2022 dans les communes du programme (30 000 euros de subvention annuelle + formation et aides à l'investissement)

9/ La création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés...) profitant à l'ensemble du territoire

10/ Le **déploiement de 500 Micro-Folies**, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80 % par l'État

11/ Les aides financières et l'accompagnement de la Fondation du Patrimoine pour accélérer la rénovation du patrimoine non classé





## L'organisation du programme :

#### 1ère étape:

Signature d'une **convention d'adhésion** (entre EPCI, les communes, l'État et les partenaires) : <u>engagement des parties signataires sur des projets identifiés</u>

#### 2ème étape :

Signature d'une **convention** présentant le <u>programme d'action</u> et les <u>engagements des</u> <u>partenaires</u> et <u>valant ORT</u> Engagement des actions mûres

Objectif fin 2021

Mise en œuvre du programme jusqu'en 2026

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Liberté Égalité Fraternité

#### Déploiement du programme Petites villes de demain

**EURE** (27)

36 COMMUNES SÉLECTIONNÉES

Commune sélectionnée

EPCI contenant au moins un dispositif Petite ville de demain

Commune retenue dans le programme Action coeur de ville







## Financement des chefs de projet

#### Rôle du chef de projet

Il assure le pilotage et l'animation du projet de revitalisation :

- => en participant à sa conception, son actualisation et sa programmation
- => en mettant en œuvre le programme d'actions opérationnel
- => en organisant le pilotage et l'animation avec les partenaires

Financement par l'ANAH ou l'ANCT et la Caisse des Dépôts et Consignations

Subvention annuelle à hauteur de 75 % du coût total, jusqu'en 2026 avec un plafond de 55 000€ si OPAH-RU

45 000€ dans le cas contraire (intervention de l'ANCT)





### Modalités de la demande de financement

Demande en ligne sur le site « Démarches simplifiées » à l'adresse suivante :

https://www.demarches-simplifiees.fr/procedures/41793

Formulaire à remplir Pièces à joindre (RIB, fiche de poste, convention d'adhésion,....)

Démarche administrative à renouveler chaque année, s'agissant de subventions annuelles





# L'État accompagne les communes lauréates du dispositif Petites villes de demain

## En 2021, le soutien de l'État aux PVD c'est déjà :

- Une mobilisation importante des dotations auprès des communes lauréates du programme PVD (DSIL et DETR)
- 88 projets soutenus dans les communes lauréates, pour un montant total de 7,4 millions d'euros





Offre de services de la Banque des Territoires dans le cadre du programme PVD et modalités d'accompagnement du Conseil Départemental



La contribution
de la Banque des
Territoires au
Programme
Petites villes de
demain



## La contribution de la Banque des Territoires au Programme Petites villes de demain





Cible du programme : 1000 petites villes de demain pendant 6 ans

### Crédit d'ingénierie 200 M€

Cofinancement d'une partie des chefs de projet PVD 45 M€

- √ 15.000 euros par an dans la limite de 25% pendant la durée du programme
- Respect de la fiche de poste de référence
- ✓ Poste 100% dédié à PVD

#### <u>Interlocuteur</u>

Le préfet, délégué territorial de l'ANCT dans le département Cofinancement d'étude 85 M€

- 50 % maximum du coût de l'étude (thématique ou opérationnelle)
- ✓ Sous maitrise d'ouvrage de la collectivité PVD
- ✓ Attribution sur un programme d'étude dans le cadre d'un projet global

Interlocuteur
Le Département 27

Financement d'assistance technique et soutien aux innovations

- 70 M€
- √ 100% du montant de la prestation
- ✓ Sous maitrise d'ouvrage de la Banque des Territoires
- ✓ Destinées aux territoires rencontrant des difficultés
- + Missions de soutien au commerce de proximité

<u>Interlocuteur</u>

Banque des Territoires

#### <u>Prêt</u>

PRU PVD

Sans limite d'enveloppe

- ✓ Durée maximale portée à 30 ans
- ✓ Accessible dans les périmètres
   ORT PVD

Interlocuteur

Direction Régionale

de la BDT

#### <u>Investissement</u>

en fonds propre 100 M€

 Mobilisé par exemple pour la création de foncière de redynamisation dans les PVD

<u>Interlocuteur</u>

Direction Régionale de la BDT



## Aides à l'ingénierie de la Banque des

**Territoires** Partenariat avec le Département 27



Objectif : permettre aux collectivités de se doter d'un projet global (multithématiques) et de le mener à bien

Un cofinancement d'étude peut être octroyé :

- A l'issue de la signature de la convention d'adhésion
- Dans le cadre d'un projet global de redynamisation et à l'appréciation du délégataire de l'offre de cofinancement BDT (en toute circonstances, les études financées devront se rattacher explicitement à l'élaboration ou la mise en oeuvre d'un projet global de redynamisation de la petite ville)
- Dans la limite de 50% (la participation effective s'établie dans une fourchette de 10% à 50% du montant de la prestation)
- Sous maitrise d'ouvrage de la collectivité bénéficiaire



## Aides à l'ingénierie de la Banque des

**Territoires** 

Partenariat avec le Département 27



- Ingénierie pré-opérationnelle thématique (logement, foncier, tourisme, commerce, mobilité, santé...)
- Ingénierie opérationnelle & montage juridico-financier des projets (études de faisabilité, structuration d'un projet sous plusieurs dimensions : technique, économique, juridique, financière, commerciale, foncière, temporelle, gouvernance...)
- Ingénierie pour la conduite des opérations d'investissements publics directes ou concédées (assistance à maîtrise d'ouvrage de la collectivité)
- Ingénierie pour la facilitation des opérations d'investissements privés (sous réserve d'une fiche projet retenue par la collectivité)

**Sont exclues** des ingénieries ponctuelles (organisation/RH des services de la collectivité, projets de réfection voiries/réseaux/équipements publics, tout projet visant à déplacer un service/équipement hors du centre, élaboration de documents règlementaires, communication institutionnelle, missions de maîtrise d'œuvre, paysagère ou de conception architecturale...)

Ingénierie stratégique





## Aides à l'ingénierie de la Banque des

**Territoires** 

Interlocuteur : la Direction régionale de la Banque des Territoires



- **1. Collectivité lauréate** (auprès de son interlocuteur référent indiqué sur le courrier du 14/01/2021 ou via la plateforme <a href="https://www.banquedesterritoires.fr">www.banquedesterritoires.fr</a>)
- 2. Préfet de département, représentant de l'ANCT local
- **3. Partenaire-intermédiateur** (Département 27)

#### Nature de l'accompagnement :

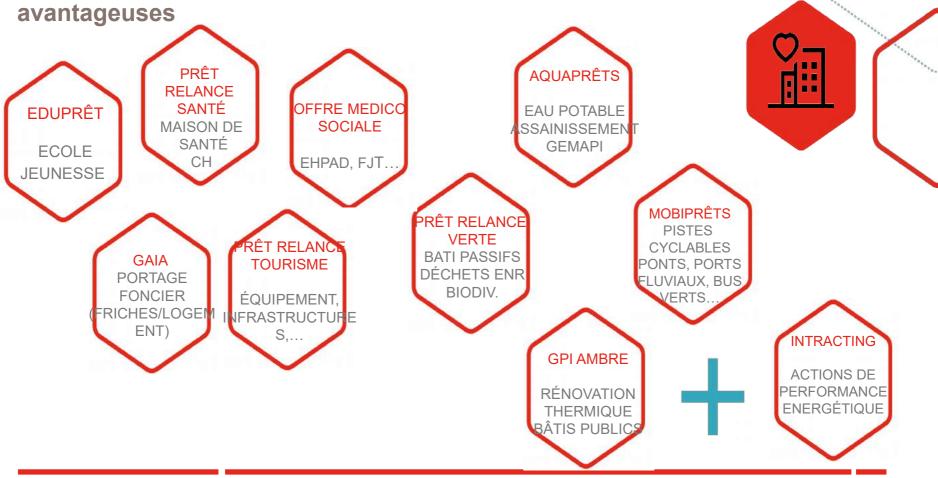
- **4.** Accompagnement au management de projets de revitalisation des PVD : renforcement temporaire de la direction de projet d'un territoire PVD
- 5. Appui à la conception du projet de revitalisation
  - •Diagnostics & recommandations stratégiques : identification des causes de dévitalisation et définition des leviers d'action adéquats
  - Programmation urbaine et plan guides
  - •Plans d'actions pour la relance du commerce de centre-ville (diagnostic/ mesures de soutien à l'appareil commercial)
- 6. Analyse foncière et immobilière
  - •Stratégie foncière et immobilière
  - •Analyses bâtimentaires et architecturales pour appréhender un projet de requalification/reconversion d'un bâtiment.
- 7. Aide à la structuration des moyens
  - •Montages et modalités de gestion de projet
  - •Conseil juridique et financier





## Prêts & financements de la Banque des **Territoires**

En soutien à la relance, une gamme de financement élargie et aux conditions





21

# Prêts & financements de la Banque des Territoires

Interlocuteur : la Direction régionale de la Banque des Territoires



Emprunteurs éligibles:

1. Toute personne morale publique (commune, EPCI) ou privée maître d'ouvrage ou cofinanceur (subvention) d'une opération éligible.

#### Opérations éligibles :

- 2. Tout type d'opération concourant à la requalification territoriale
  - équipements publics,
  - infrastructures et aménagements urbains,
  - portage foncier dans le cadre de projets d'aménagement...)
  - la construction, acquisition ou réhabilitation de bâtiments tertiaires privés contribuant à la revitalisation économique du quartier (commerces, bureaux...)
  - et le cas échéant les logements privés (sous condition).
- 3. Sous réserve de sa localisation dans le périmètre de l'opération de revitalisation du territoire



# Prêts & financements de la Banque des Territoires

Interlocuteur : la Direction régionale de la Banque des Territoires



#### Conditions financières :

- Durée: de 5 à 30 ans (avec possibilité de différé adapté au projet dans la limite de 5 ans)
- Taux :
  - ✓ Taux fixe pour les projets « verts » sur des durées de 15,25,25 ans (ressource de la Banque Européenne d'Investissement -BEI) dans la limite de 50% du prix de revient
  - ✓ ou taux du livret A\* + 0,60%, sans plafond (sauf cas particulier)
- \* 0,5% au 21/04/2021

#### Cas particulier d'un prêt pour un investisseur privé:

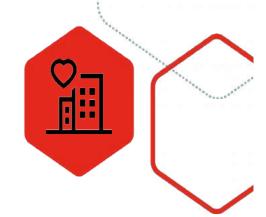
- Une étude de la solidité du plan de financement
- Index Livret A (non éligible à l'offre BEI)
- Garantie des collectivités locales à minima de 50% (épargne populaire)



# La contribution de la Banque des territoires : quels autres soutiens ?

Financement en investissement & formation

Soutien aux investissements locaux : 100 M€ mobilisés pour notamment la création de sociétés de projet dans les Petites villes de demain.



Ex. Foncières de redynamisation

- ✓ Votre interlocuteur pour cette offre : votre Direction régionale de la Banque des Territoires
- ✓ Votre interlocuteur pour la Foncière Normandie (Banque des territoires, 1er actionnaire privé avec 10%): la SHEMA

# Offres d'ingénierie spéciales Relance Commerce

Offres spéciales Relance aux PVD (date limite : 30 juin 2021)

- Subvention forfaitaire de 20.000 € par an pendant 2 ans pour le cofinancement d'un <u>poste de manager de commerce</u> de centre-ville
- Subvention forfaitaire de 20.000 € TTC pour la mise en service d'une solution numérique dédiée au commerce et à l'attractivité du territoire
- AMO destinée à l'appréciation objective des impacts de la crise sur l'appareil commercial des territoires et aide à la définition de plans d'actions rapides (offre SHOP'IN)
- AMO destinée à accompagner les collectivités qui le souhaitent pour la définition de leur besoin, le choix et la mise en œuvre d'une solution numérique collective
  - √ Contribution assurée par la Banque des Territoires
  - ✓ Accessible dès la désignation du bénéficiaire PVD









## **Echanges**





# Signature des conventions d'adhésion



## Comité local de cohésion des territoires : ordre du jour

Point 2/

Accord départemental de relance



## Signature

## Accord départemental de relance

### **ENTRE**

Le **Préfet de l'Eure** Jérôme Filippini Le **Président**du **Conseil départemental de l'Eure**Pascal Lehongre







## Comité local de cohésion des territoires : ordre du jour

#### Point 3

Lancement officiel de la plateforme regroupant l'offre de service d'ingénierie « Appui 27 » auprès des collectivités territoriales

## **APPUI 27**

# une ingénierie mutualisée au service de tous les territoires eurois

**CLCT 21 AVRIL 2021** 



## Appui27

Le nouveau réseau d'ingénierie territoriale co-animé par le Département et l'Etat, pour accompagner tous les territoires dans leurs projets d'aménagement.

Résulte du rapprochement du réseau d'ingénierie initié par le Département, "Ingénierie 27", avec la création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) mise en œuvre localement par le Préfet de l'Eure



































## Des missions d'assistance et de conseils pour aider votre collectivité à passer de l'idée au projet!

un réseau d'acteurs mobilisé à vos cotés pour qualifier votre projet global sur les thématiques suivantes

















# Une réponse unique pour qualifier votre projet facilitée par la mise en place d'une plateforme d'ingénierie

- Dépôt d'une demande d'information ou de conseil pour des projets complexes ou multithématiques, par le biais d'un formulaire en ligne;
- > Traitement simplifié de la demande par une procédure identique pour le parcours du porteur de projet ;
- Processus d'accompagnement simple en quelques étapes :



## **Utilisation de la plateforme APPUI 27**

Une plateforme unique facilitant la prise en charge de votre projet

http://appui27.fr/





## Comité local de cohésion des territoires : ordre du jour

### Point 4/

Retours d'expérience sur l'offre d'ingénierie aux niveaux local et national

- => Témoignage de Madame Aurélie LEVASSEUR (DGS de la CDC Lyons Andelle)
- => Témoignage de Monsieur Philippe LEMAIRE (Directeur Adjoint de la DT Normandie Centre du CEREMA)
- => Témoignage de Madame Sylvie LEROY (Directrice SOLIHA-Normandie-Seine)



# Élaboration du CRTE de la Communauté de communes Lyons-Andelle

- Manque d'ingénierie pour élaborer ce contrat en interne ;
- Demande faite auprès de la DDTM pour bénéficier d'un accompagnement extérieur en vue de définir les enjeux et les priorités du territoire pour les six prochaines années ;
- Accompagnement de l'ANCT et des cabinets retenus avec ce double objectif :
  - associer largement les élus et l'ensemble des acteurs du territoire dans cette nouvelle démarche de contractualisation avec l'État;
  - se saisir de ce travail pour élaborer un contrat de territoire.



### Le travail réalisé par les cabinets :

S'approprier les différents diagnostics existants et faire émerger les enjeux du territoire ;

Animer le travail avec les élus et les autres acteurs et les accompagner dans la définition de priorités communes ;

Élaborer les axes stratégiques de développement pour les six prochaines années ;

Accompagner à la co-construction et à la définition du plan d'actions ; suivre la rédaction du CRTE.





# Un accompagnement de l'ANCT sur mesure au service d'un territoire :

Une mobilisation de cabinets spécialisés et immédiatement disponibles pour répondre à un calendrier serré ;

Une écoute appuyée de la volonté des élus et des spécificités du territoire ;

Un pilotage et un soutien tout au long de la démarche de l'ANCT et des services de l'État ;

Une expertise et un retour d'expériences d'autres territoires.





### COMITE LOCAL DE COHESION DES TERRITOIRES DE L'EURE

### 21 AVRIL 2021

### EXEMPLES DE REALISATIONS PAR LE CEREMA

CEREMA NORMANDIE CENTRE



### RAPPEL DES POSTURES ET APPUI POSSIBLE

✓ Le CEREMA peut se positionner en amont ou en aval des projets

- ✓ Une posture d'AMO, de facilitateur, de tiers de confiance
- ✓ Des appuis dits « flashs » de l'ordre de 3 à 5 jours ou des approches dites « freemiums » en partenariat avec l'ANCT avec un reste à charge limité pour la collectivité et enfin une mission spécifique « plan de relance ouvrages d'art » avec un très faible taux de réponse à ce jour pour l'Eure





# NOS 6 CHAMPS D'INTERVENTION



















# EXEMPLES DE REALISATION



### TYPE « FLASH »

✓ Les « déchets verts » :





#### Le mulching

- · Tondre et hacher l'herbe avant de la laisser en place,
- · Fertilisation naturelle des sols,
- · Retient l'humidité en été.



#### Le broyage et paillage

- · Réduction en volume de 60% à 70%,
- · Réduction des apports en déchetterie,
- Obtention d'un produit de jardinage naturel pour le paillage :
  - Fertilisation des sols.
  - · Conservation de l'humidité,
  - · Limiter l'utilisation de phytosanitaires.





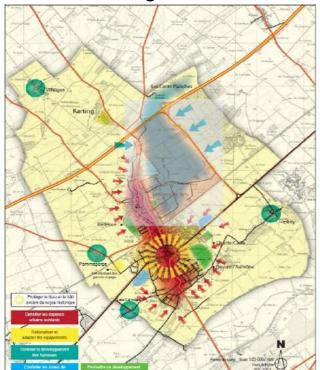


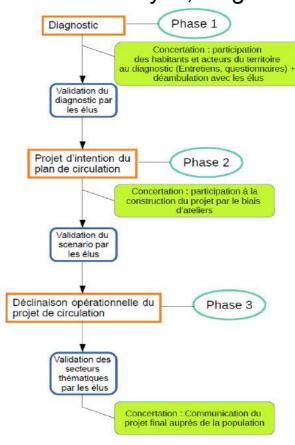
### **TYPE FREEMIUM**

- ✓ En général une première analyse pour comprendre la problématique :
- ✓ Mobilisation des 3 à 5 jours

✓ Une prestation plus détaillée pour accompagner la collectivité : analyse, diagnostic et

cahier des charges







Liberté Égalité Fraternité



# Échanges



# **SOLIHA Normandie Seine**

# **TÉMOIGNAGE**

Comité Local de Cohésion des Territoires de l'Eure - Mercredi 21 avril 2021 -



# SOLIHA Normandie Seine, une association loi 1901 qui accompagne:

Les particuliers dans leur projet de réhabilitation et guichet unique Espace Faire pour l'ensemble du Département de l'Eure (hors Agglo Seine Eure)





4 476 ménages conseillés

726 logements réhabilités





9,7 M€ d'aides mobilisées

14,2 M€ de travaux générés





24 collectivités accompagnées

#### DONT

16 dans le cadre de leur revitalisation centre-bourg





Chiffres-clés 2020

Appartenance au réseau Appui 27, qui se mobilise pour appuyer la revitalisation des centres-bourgs



# Appui aux politiques locales de l'habitat

1

**Etudes** urbaines, de marché de l'habitat, de recyclage foncier et immobilier, de repérage de la vacance et de l'habitat indigne ou dégradé, de l'habitat énergivore pour évaluer les besoins et mettre en place les outils d'interventions adaptés

L'étude d'aménagement des venelles du centreville de Pont-Audemer





Accompagnement dans le cadre d'opérations de recyclage foncier et immobilier multi-site dans le centre-ville de Pont-Audemer





La reconquête de la vacance dans le centrebourg d'Ezy-sur-Eure





Animer des opérations auprès des collectivités et propriétaires privés permettant d'intervenir concrètement sur l'attractivité des bourgs à travers des projets de réhabilitation





# Accompagnement à la transition énergétique

# 1

# Appui et accompagnement à l'élaboration des projets de rénovation énergétique

Visite d'une maison rénové BBC dans le cadre de l'accompagnement de l'Espace Conseil FAIRE





Promotion du dispositif Chèque Éco-Énergie de la Région Normandie et utilisation des filières locales de production de matériaux à faible impact environnemental.



89 projets accompagnés

Animation d'une thermographie aérienne sur le territoire de la Vallée de la Risle



Depuis 2018,

444

personnes conseillées



#### Animation, sensibilisation et conseils auprès du grand public



Foire de Rouen, le 5/09/2020



Conférence auprès des artisans de la FFB, à Évreux, le 27/02/2020



480 particuliers sensibilisées





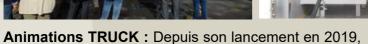
# Expertise sur le bâti existant



Accompagnement des réflexions liées aux parcours résidentiels et acteur à travers des actions de sensibilisation, d'information et de conseils pour le maintien à domicile et la prévention de la perte d'autonomie







32 animations, soit 802 participants conseillés



164 logements adaptés







De nombreux ateliers pour accompagner les personnes âgées à mieux vivre chez elles.



Appui aux projets de réhabilitation des logements communaux participant à la valorisation du patrimoine des bourgs







### **SOLIHA Normandie Seine**

11, rue de la Rochette CS 30734 27007 Évreux CEDEX



www.soliha-normandie-seine.fr

#### **Contacts:**

### **Sophie LEROY**

Directrice



02 32 39 84 04



s.leroy@soliha.fr

### **Sabine LE GUIDEVAIS**

Responsable Pôle Etudes et d'appui aux territoires



02 32 39 84 03 06.12.65.73.96



s.leguidevais@soliha.fr





### Comité local de cohésion des territoires du 21 avril 2021

## Conclusion